

Audit de PME selon les NAS

Série de séminaires – 2 séances d'une demi-journée (à réserver séparément ou en bloc)

Contrôle ordinaire selon la RA 50
16 juin 2020 (Lausanne, le matin)

Audit des opérations particulières
16 juin 2020 (Lausanne, l'après-midi)

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Cette série de séminaires met l'accent sur la réalisation efficace d'audits et autres services similaires dans le secteur des PME. Inscrivez-vous à l'un ou l'autre des séminaires ou à tous les deux.

Ces deux séminaires traitent de l'application des NAS aux contrôles ordinaires obéissant à une structure simple ainsi que de la réalisation efficiente de contrôles spéciaux.

Approche pragmatique et efficiente de l'audit dans l'environnement des PME

- Audit proportionné – application des NAS en fonction de la situation et de la taille de l'entreprise
- Contrôles spéciaux dans les PME – approche et bonnes pratiques

Public cible

Ce séminaire s'adresse en priorité aux experts-comptables, responsables de mandats et collaborateurs d'entreprises de révision et de sociétés fiduciaires qui réalisent chez leurs clients des audits et des contrôles spéciaux (fondation, réduction de capital, liquidation, etc.).

Exposé de la situation et du problème

Le contrôle ordinaire est un type de révision bien répandu. Comment – dans le contexte d'un opting-up, par exemple – réaliser un audit de manière efficace et appliquer les NAS avec précision et de façon proportionnée? Comment réaliser un contrôle axé sur les risques face à des situations peu complexes.

Les audits de procédures particulières (fondation, augmentation de capital, etc.) sont eux aussi à réaliser selon les NAS. Le séminaire explique et illustre comment l'auditeur peut réaliser ses contrôles, avec précision et de façon proportionnée, en appliquant les NAS pertinentes et en prenant en compte l'étendue ainsi que la complexité de chaque mission.

Objectif

Cette série de séminaires poursuit l'objectif de donner des outils et des aides appropriés pour fournir des services de révision efficients.

Sujets traités

Partie 1: Contrôle ordinaire selon la RA 50
La réalisation d'un contrôle ordinaire dans le segment des PME requiert – malgré les prescriptions très complètes des NAS – une capacité appréciable de jugement professionnel, surtout sur la question de l'étendue des documents de travail. L'approche de l'audit axée sur les risques sera également présentée.

Partie 2: Audit de procédures particulières
Il y est question des contrôles spéciaux tels que les contrôles lors de fondations, d'augmentations et de réduction de capital, de liquidations, etc. L'accent est mis sur la manière de réaliser et de documenter efficacement les audits dans le segment des PME. L'application des NAS dans ce contexte sera présentée.

Méthodologie

- Lors de chaque séminaire, les thèmes principaux seront approfondis, puis discutés et pratiqués à l'aide d'exemples, le tout sous forme d'exposés et d'ateliers.
- Chaque séminaire offre la possibilité d'échanges entre les animateurs et les participants.
- Diverses études de cas sont autant d'occasions de mettre en pratique ce qui a été entendu et, ainsi de consolider ses connaissances.

Documents à consulter à titre de préparation

- Recommandation d'audit 10 «Rapport sur l'audit de procédures particulières»
- Recommandation d'audit 50 «Particularités lors de l'audit de petites entités selon les NAS»
- Manuel suisse d'audit, tome «Autres vérifications»

Toutes les recommandations d'audit sont téléchargeables sous les Publications du site d'EXPERTsuisse (domaine sécurisé): <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/recommandations-daudit>

Responsable de la série de séminaires et intervenant

Yves Darbellay, Master HEC en Systèmes d'information (MScIS), Expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, FIDAG SA

Intervenants

Ann-Laure Rey, Experte-comptable diplômée, Directrice-adjointe, FIDAG SA

Daniele Raffaele, Expert-comptable diplômé, MAS in international taxation, Associé, Fiduciaire Muller Christe & Associés SA

Date (Contrôle ordinaire selon la RA 50) 16.06.2020 le matin (Audit des opérations particulières) 16.06.2020 l'après-midi
Lieu Hôtel de la Paix Avenue Benjamin Constant 5 1003 Lausanne www.hoteldelapaix.net
Prix du séminaire CHF 410.– non-membre CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
Sont compris • toute la documentation (version papier et numérique) • café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café • TVA 7,7%
Directives concernant la formation continue La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures (par demi-journée) par EXPERTsuisse.

Votre inscription: en ligne ou par bulletin

Le plus simple est de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante: www.expertsuisse.ch/fr-ch/offre-complete-de-formation-continue.
Vous trouverez la formation continue souhaitée en saisissant le numéro de séminaire dans le champ de recherche.

☐ Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

☐ Alumni membre individuel d'EXPERTsuisse

☐ Membre d'un partenaire en formation continue

☐ Non membre

Audit de PME selon les NAS

☐ 16 juin 2020 (Lausanne, le matin)

☐ 16 juin 2020 (Lausanne, l'après-midi)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Nom de la société

Complément éventuel

Rue

NPA/Localité

N° de tél. professionnel (ligne directe)

Adresse e-mail professionnelle

Rue

NPA/Localité

Adresse e-mail privée

☐ Facture à l'adresse privée

☐ Facture à l'adresse professionnelle

☐ Correspondance à l'adresse privée

☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des Conditions générales de vente (CGV) et de la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA et je les accepte. Vous trouverez les CGV et la Déclaration relative à la protection des données sur notre site Internet.

Lieu/Date

Signature

☐ Je souhaite recevoir les dépliant des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à: EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59 ou via notre site internet www.expertsuisse.ch. Nos CGV et notre Déclaration de protection des données: www.expertsuisse.ch/fr-ch/formation-professionnelle-agb

Convention
Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:
Inscription – conditions générales
Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.
Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).
Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.
Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire
Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.